

Le trèfle d'eau

Bulletin d'information du service SAGNE 48 - n°4 – Juin 2010

Quatre-vingt dix pour cent des zones humides actuellement recensées en Lozère font l'objet d'une gestion par pâturage. Ces milieux présentent des enjeux environnementaux importants, aujourd'hui largement partagés. Pour être durable, leur gestion doit intégrer leurs particularités écologiques en tenant compte des pratiques de conduite d'élevage pour ajuster au mieux les itinéraires techniques.

Quelques éléments de réflexion sur la gestion des tourbières et prairies humides par le pâturage

Les effets du pâturage

Le bétail agit sur la végétation par prélèvement (broutage), piétinement et par les apports d'excréments. Praticué sur zones humides, le pâturage peut favoriser une hétérogénéité du milieu intéressante car source de diversité.

Le broutage, dont l'effet est variable selon les espèces végétales présentes et selon la conduite du troupeau, peut limiter la dynamique de certaines espèces telles que la molinie et les joncs ou encore certains ligneux tels que bouleaux et saules. Certaines espèces pionnières et d'intérêt patrimonial, sont favorisées par le pâturage tandis que la présence d'excréments est favorable aux insectes coprophages. Toutefois, certaines pratiques pastorales peuvent entraîner des dégradations parfois importantes : le surpâturage peut affaiblir certaines espèces sensibles particulièrement appétentes et favoriser l'expansion de plantes sociales peu consommées par le bétail telles que le nard raide par exemple. Un piétinement trop important peut faire disparaître la strate muscinale (sphaignes et autres mousses), composante fondamentale des tourbières ; favoriser des espèces résistantes au piétinement (joncs notamment) et provoquer la minéralisation de la tourbe en surface. Enfin, un apport conséquent d'excréments peut modifier les caractères physico-chimiques de milieux naturels dépendant d'une disponibilité en éléments nutritifs faible à très faible (milieux oligotrophes). Il peut en outre dégrader la qualité de l'eau des ruisselets et ruisseaux liés aux zones humides.



Les atouts des zones humides

Réputés comme des milieux difficiles et peu productifs les prairies humides et tourbières représentent toutefois un apport herbager intéressant en période estivale et au cours des épisodes de sécheresse. De nombreuses espèces végétales, y compris certaines espèces à priori peu engageantes, sont consommées voire appréciées par le bétail, à l'instar des petits carex régulièrement abrutis au sein de nombreux complexes tourbeux.

Les zones humides offrent également de nombreuses possibilités pour l'abreuvement du bétail.

Les contraintes liées aux zones humides

LE RISQUE D'ENLISEMENT

Certains habitats tourbeux (treublants notamment) sont peu compatibles avec une activité pastorale. La présence de trous d'eau constitue un risque important pour le bétail et leur accès doit être évité autant que possible (mise en défens).

LE RISQUE PARASITAIRE

Du fait de la présence d'hôtes intermédiaires (limnées) et le cycle rapide des parasites (douve et strongles), les zones humides favorisent la transmission parasitaire. D'une manière générale - et ce quel que soit le type de pâture - la lutte contre les parasites repose sur des préconisations visant à diminuer en amont le risque afin de limiter l'utilisation de traitements antiparasitaires aux effets toxiques sur l'environnement et en particulier sur la faune coprophage :

- privilégier un chargement extensif et éviter tout surpâturage pour baisser la pression parasitaire,
- effectuer une rotation de pâture,
- éviter de mettre les jeunes animaux non immunisés (première année de pâture) dans les parcelles les plus à risque,
- éviter tous traitements systématiques et préventifs mais vérifier régulièrement le risque de contamination parasitaire par des analyses faites dans le troupeau,
- éviter tout traitement ou mise en pâture après traitement près d'un point d'eau (risque d'atteinte de la faune aquatique)
- fauche ou broyage des refus (pas toujours évident ni souhaitable en zone humide...).

L'aménagement des parcs de pâture

Pour le bétail, les parcs de pâture ne constituent pas uniquement des zones d'alimentation et leur aménagement nécessite de prendre en compte autant que possible l'ensemble des besoins des troupeaux (zone de repos nécessaire pour la rumination ; abreuvement...). A l'échelle d'un parc, l'objectif est de favoriser une répartition optimale de la pression pastorale en évitant la concentration du troupeau sur des lieux préférés entraînant un risque de surpâturage. Les parcours quotidiens du troupeau pourront être modifiés en créant des points d'attraction (pierre à sels, nourrisseurs) sur les secteurs les moins sensibles. En parallèle, certains secteurs particulièrement sensibles peuvent être mis en défens de manière temporaire ou permanente.

Les choix de conduite du troupeau

En fonction des milieux présents au sein des parcs, des objectifs écologiques et des enjeux en termes de gestion de l'herbe, différents modes de conduite du troupeau peuvent être adoptés. Par exemple, un pâturage tournant peut permettre de retarder la mise au pâturage de certains secteurs sensibles et

favoriser la floraison d'espèces d'intérêt patrimonial ou au contraire de faire pâturer en début de saison des espèces peu ou non consommées en fin de saison (molinie, joncs, arbustes...).

Exemples au sein du réseau SAGNE 48

La grande majorité des tourbières de Lozère est pâturée par des troupeaux bovins en période estivale. La pression pastorale est variable : elle peut être forte sur des périodes longues (pâturage d'estives sur plusieurs mois) ou courtes (rotations), avec des conséquences parfois négatives sur les habitats naturels les plus sensibles.

Dans un objectif de gestion durable des milieux naturels, l'ajustement des pratiques pastorales vise à limiter les impacts négatifs du pâturage en lien avec les enjeux agricoles. En pratique, cet ajustement peut porter sur l'agrandissement ou la réorganisation de parcs de pâture, sur le respect d'un chargement instantané et de pressions pastorales plus adaptés à la sensibilité des milieux naturels présents ou encore sur l'adaptation des périodes de pâturage...

EXEMPLES DE GESTION PASTORALE

Sur les sites du réseau SAGNE 48 (cf. tableau 1), les pressions pastorales sont en général de l'ordre de 50 jours*bovin/hectare, mais peuvent varier de 10 à 110 jours*bovin /hectare selon la surface des parcs de pâture (de 4 à 140 hectares), la proportion d'habitats humides au sein des parcs (de 10 à 95%), le potentiel pastoral des autres milieux naturels présents et l'état de conservation des zones humides. Les pratiques agricoles actuelles et passées sont également prises en considération.

Les suivis réalisés sur les sites permettent de disposer d'un certain recul sur la gestion pastorale des tourbières, avec des résultats relatifs à la flore plutôt concluants (maintien ou augmentation des espèces d'intérêt patrimonial et de la richesse floristique des sites).



Transect de suivi des groupements végétaux (Malaval, 2008)

Les résultats les plus probants ont été relevés sur le site de Malaval, qui a fait l'objet pendant au moins 5 ans et jusqu'en 2001 d'une gestion pastorale axée sur la lutte contre l'embroussaillage inadaptée à la sensibilité des milieux tourbeux : chargements instantanés très forts (5 à 10 UGB/ha) sur de courtes périodes, pâturage précoce (dès mai) et conséquences importantes sur la tourbière (fort piétinement, destruction de la strate muscinale...). Suite au développement d'un partenariat entre le Conservatoire et l'agriculteur et grâce à la volonté affirmée de ce dernier d'adapter une gestion durable sur l'ensemble de son exploitation, ces pratiques ont été profondément modifiées à partir de 2002 : période de pâturage retardée, ouverture de parcs, chargement instantané inférieur à 1 UGB/ha associé à une augmentation du nombre de jours de pâturage...

Le suivi réalisé met en évidence une nette dynamique des sphaignes et la progression d'autres espèces typiques des habitats tourbeux, parmi lesquelles certaines restent emblématiques (droséras à feuilles rondes ; canneberges).

Le risque encouru lors d'une diminution du chargement peut être le développement d'espèces à fort pouvoir d'expansion. La question s'est posée sur ce site où joncs et bouleaux sont présents, mais leur expansion n'est pas avérée. A noter que la tourbière, pâturée jusqu'en 2003 par des vaches Aubrac, est aujourd'hui pâturée par des Aurochs reconstitués qui semblent exercer un contrôle intéressant sur ces espèces (d'une manière générale, le jonc acutiflore, présent sur ce site, est régulièrement consommé par les bovins tandis que l'abroustissement du jonc diffus paraît par contre beaucoup plus épisodique).



Droséra à feuilles rondes sur tapis de sphaignes

Tableau 1 : gestion pastorale au sein des sites du réseau SAGNE 48

Sites	Nb parcs	Surfaces parcs (ha)	% zone humide	Périodes de pâturage	Limite CI* préconisé (UGB/ha)	CI* effectif (UGB/ha) données 2007-2008	Pression pastorale en jours*bovin/ha données 2007-2008
Margeride							
Valat de Malaval Tourbière	1	7,5	50	01/07 - 31/10	1	0,6 à 1	80
Valat de Pouchiou Tourbière	2 en rotation	6,25	80	15/06 -	1	1,1	60
		7,38	65	31/10	1	1	40
Auranchet Tourbière	1	4,78	95	15/07 - 30/09	1 (si bovins) pas de limite CI* si ovins au passage	1,2	10 à 20
Bos Grand Tourbière boisée	1 (rotation avec Ronc de la G.)	4,7	30	25/06 - 10/10	1,2	1,5	40-50
Ronc de la Gleize Tourbière	1 (rotation avec Bos Grand)	11	50	01/07 - 31/10	0,6	0,6	40-50
Les Crozes Tourbière	2	21,5	50	20/06 -	0,6	0,6	30-50
		20	40	15/10	0,6	0,5	40-50
Aubrac							
Montredorte basse Prairies humides et micro-tourbières	1	50	20	15/05 - 31/10	1	< 0,8	100-110
Mont Redorte Tourbières et prairies humides	2	46,2	15	15/05 -	1	0,7	100-110
		41,8	30	31/10	1	0,7	110
La Tioule Tourbière	1	140	20	25/05 - 15/10	0,5	0,2	20

* : CI = chargement instantané

EXEMPLES DE TRAVAUX ET D'AMENAGEMENT PASTORAUX AU SEIN DU RESEAU SAGNE 48

Sur le site d'Auranchet, tourbière de petite taille enclavée en forêt, le parc de pâturage, composé exclusivement d'habitats humides, a été agrandi avec l'accord des différents partenaires (agriculteur, Office National des Forêts, commune) de manière à intégrer une petite zone de lande sèche favorable au bétail. Cette portion de lande a fait l'objet de coupe sélective d'arbres et d'un girobroyage préalable à la mise en pâturage.

En parallèle, des travaux de coupe de résineux, associé à un débardage adapté, ont été effectués sur une partie de la tourbière afin de conserver son caractère actif en favorisant les processus de tourbification (production de tourbe).

Des travaux de gestion ont également été réalisés sur le site des Crozes (commune de Lajo). Ils ont porté sur la périphérie de la tourbière (coupe de pins et girobroyage sur lande sèche) de manière à inciter le bétail à parcourir l'ensemble du parc de pâturage et éviter une concentration du bétail trop importante sur la tourbière.

Malgré des résultats plutôt concluants, le développement de modes de gestion pastorale plus adaptés à la préservation des milieux humides et favorables à la biodiversité dépend aussi de la capacité technique, parfois très réduite, des agriculteurs à modifier leurs pratiques (cas de retraits d'animaux par exemple).



Coupe d'arbres et débardage à cheval sur tourbière (Auranchet, 2006)



Girobroyage en zone périphérique sèche de tourbière (Lajo, 2007)

Pour en savoir plus

- Cholet J., Magnon G., 2010 – Tourbières des montagnes françaises – Nouveaux éléments de connaissance, de réflexion et de gestion. Pôle-relais Tourbières / Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels, 188 pages.
- Agreil C., Greff N., 2008 – Des troupeaux et des hommes en espaces naturels, une approche dynamique de la gestion pastorale - Guide technique. Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, Vourles, 87 pages et annexes.
- Jacq E., 2007 – Impacts des produits antiparasitaires sur la faune coprophage des pâtures : bilan et préconisations. Mémoire Master 2, Université de Caen, 17 pages.
- site du Pôle-relais Tourbières : <http://www.pole-tourbieres.org/>

ECHANGES TECHNIQUES / FORMATION A VENIR

🔗 le service SAGNE 48 organisera à l'automne une formation sur la thématique de la gestion des zones humides et des petits ruisseaux de tête de bassin associés. Cette formation s'adresse aux adhérents du service et aux personnels des organismes en charge de la gestion de zones humides.

VOUS ETES GESTIONNAIRES DE ZONES HUMIDES :

🔗 SAGNE 48 est un service gratuit : n'hésitez pas à nous solliciter pour toute information sur vos zones humides (cartographies, diagnostics, conseils techniques...).

SAGNE 48 est soutenu par :



Rédaction : C. Tillier, A. Rémond (CDSL) Relecture : C. Lacoste (CDSL)
Lettre d'information diffusée auprès des adhérents et partenaires du réseau.

Contact

SAGNE 48
Conservatoire départemental
des sites lozériens
5 bis impasse Félix Remise
48000 MENDE
04 66 49 28 78 / cdsi@wanadoo.fr
www.conservatoire-sites-lozere.org